



Comment Nevers Agglomération organise l'ouverture des données publiques pour ses 13 communes



Fotolia

Inscrite dans la loi pour une République numérique, la généralisation de l'open data dans les collectivités locales est prévue pour 2018. Comment, concrètement, cela se prépare-t-il ? L'exemple de Nevers Agglomération qui fait partie des neuf collectivités retenues en décembre 2016 pour expérimenter le déploiement.

Parce que les territoires sont « extrêmement différents par leur culture, leur maturité au regard du numérique » ou encore « leurs compétences », il ne peut y avoir de « modèle unique », pour ouvrir les données publiques. C'est ce qu'indiquait le rapport remis au gouvernement en octobre 2016 par Opendatafrance. L'association y préconisait d'expérimenter la généralisation de l'open data sur quelques territoires dont la méthode pourrait faire école ou, par percolation, s'étendre aux collectivités partenaires.

Le système d'informations géographiques comme base

Nevers Agglomération fait partie des 9 collectivités ainsi retenues en décembre dernier. La collectivité s'appuiera, dans ce projet qui s'étale sur une année, sur le GIP Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté (l'ex-GIP e-bourgogne).

Nevers Agglomération n'est pas novice en matière d'open data, souligne Denis Thuriot, son président. Elle proposera dès cette année de nouveaux services en ligne, notamment des cartes interactives sur les services communautaires, comme les transports par exemple.

www.lagazettedescommunes.com
Pays : France
Dynamisme : 0



Page 2/2

[Visualiser l'article](#)

Mais l'enjeu est de passer à la vitesse supérieure en accompagnant les 13 communes membres de l'EPCI dans leurs obligations légales, liées aux marchés publics en premier lieu (qui ne relèvent pas de la sphère intercommunale).

Article avec accès abonné : <http://www.lagazettedescommunes.com/488239/comment-nevers-agglomeration-organise-louverture-des-donnees-publiques-a-lechelle-de-ses-13-communes/>

Pour mener à bien cette ...